

Démonstrations techniques incluant des exercices de sécurité en rafting, en rivière de classe III

Le ou la candidate possède le matériel et l'équipement de sécurité adaptés à la pratique et à l'encadrement du raft.

Démonstrations techniques	
Description de l'épreuve	Attendus de réalisation
Démonstration technique consistant en la réalisation d'un parcours imposé par les évaluateur·rice·eur·s : <i>Sur un parcours de classe III, le ou la candidate conduit en sécurité une descente de 20 minutes en RAFT avec un groupe non initié et constitué de minimum 4 personnes. Manœuvres techniques attendues : arrêt (à gauche ou droite) en avant et en arrière, rotation rapide en tour complet, traversée de courant.</i> <i>Séance suivie d'un entretien de 15 à 20 minutes avec les 2 évaluateur·rice·eur·s au</i>	<u>Avant la mise à l'eau :</u> - Le ou la candidate s'est informé / a reconnu le parcours sur lequel il va conduire le groupe ; - Matériel obligatoire : le ou la candidate a prévu les moyens de communication adapté pour contacter les secours (rédhibitoire en cas d'absence) et pour intervenir auprès des pratiquant·e·s pendant la séance, trousse de secours ; - Equipement individuel du·de la candidate : il·elle est équipé·e conformément au code du sport, de manière à pouvoir intervenir efficacement ; - Equipements individuels des pratiquant·e·s : le ou la candidate vérifie l'équipement des pratiquants en cohérence avec l'activité et les conditions météo. Le ou la candidate s'assure que le matériel est adapté au public (gilets de sauvetage, pagaies) ; - Le briefing est structuré, clair avec des repères montrés. Le briefing n'est pas récité mais plutôt sous forme d'interaction avec les pratiquants, favorisant la compréhension et l'assimilation ; - Le ou la candidat·e s'assure que les pratiquant·e·s ont compris / entendu ; - Eléments attendus dans le briefing : - présentation de l'embarcation et du matériel ;

<i>cours duquel le candidat analyse et justifie sa démarche sécuritaire.</i>	- vérification de l'équipement et de l'intégrité des pratiquant·e·s ; - utilité de la ligne de vie ; - installation dans le bateau ; - manœuvres et consignes de coups de pagaie (avant, arrière, droite, gauche) ; - prise en main et tenue de la pagaie (olive) ; - position de sécurité, sécurité dans le raft ; - transferts de poids ; - remontée dans le raft ; - le ou la candidate présente/annonce le parcours de pratique, ses dangers et sa technicité de manière objective et rassurante. <u>Pendant la séance</u> : le ou la candidate, - Utilise les techniques appropriées et les réalise de manière efficace ; - Commande avec clarté les manœuvres pertinentes lors de la descente ; - Donne des consignes adaptées et au moment opportun pour conduire l'équipage ; - S'assure que les consignes de sécurité sont appliquées et les rappelle régulièrement ; - Est réactif aux imprévus, au respect des consignes lorsqu'elles ne sont pas appliquées ; - N'attend pas le problème, il anticipe les collisions et les trajectoires ; - S'adapte aux comportements individuels problématiques et aux conditions de pratique ; - En cas de cravate, le ou la candidate réalise les manœuvres nécessaires pour décoincer le bateau (transfert des poids de corps).
---	---

	<u>Oral après la séance :</u> L'oral permet au·à la candidat·e de justifier son action (choix d'organisation, consignes, interventions) et sa compréhension du milieu/site de pratique, en faisant référence au code du sport. Le questionnement porte sur des évènements précis arrivés en cours de séance et sur des évènements possibles (dangers potentiels), à propos des thèmes suivants : - Actions de conduite du groupe et du raft ; - Connaissance du milieu et choix du parcours (identification des principaux dangers du site et du milieu eau vive) ; - Protocole d'alerte et de secours : en fonction de la situation, le ou la candidate propose une conduite à tenir pertinente (qui contacter, à quel moment, quelle est mon action) ; - Choix en matière d'équipement matériel (pour lui, pour ses pratiquant·e·s en fonction du niveau de pratique) ; - Eléments clés du briefing pour vérifier que le ou la candidate sait pourquoi il donne telle ou telle consigne. Eléments rédhibitoires : l'avis à ce prérequis est défavorable en l'absence de moyen de communication pour prévenir les secours ou en cas de méconnaissance du passage de l'alerte ou en cas de méconnaissance de la conduite à tenir en cas de besoin d'assistance d'un pratiquant ou en cas de méconnaissance du code du sport.
Eléments techniques évalués : • Identifier une trajectoire et la réaliser : ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE • Barrer son raft avec aisance en classe III en utilisant les mouvements d'eau et en utilisant les forces en présence (coordination de l'équipage) : ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE	

Mises en situation de sécurité

Conditions de déroulement des exercices de sécurité :

- Le ou la candidate dispose d'un essai pour chaque exercice. Une deuxième démonstration peut être demandée par la commission d'évaluation.
- Le ou la candidat réalise l'ensemble des épreuves de sécurité avec le même matériel.
- Les épreuves se déroulent en classe III dès que les conditions le permettent, dans une zone définie par les évaluateur·rice·eur·s le jour de l'épreuve.

Description de l'épreuve	Attendus de réalisation
1_Retourner son raft et remonter <i>Le ou la candidate peut aménager le raft avant sa démonstration pour faciliter sa manœuvre. Le ou la candidate est seul dans son raft, sans pagaie de secours. Il crêpe son raft puis le retourne à l'endroit et remonte dedans.</i>	- Le ou la candidate réussit la manœuvre dans la zone définie par les évaluateurs le jour de l'épreuve ; - Il-elle conserve sa pagaie et remonte à bord. ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE
2_Récupérer un nageur en difficulté et le ramener à bord <i>Au cours de la descente en raft avec son groupe, l'un des participants se met à l'eau.</i>	- Le ou la candidate donne les consignes adaptées au nageur ; - Il-elle démontre sa capacité à manœuvrer le raft pour se placer à hauteur du ou de la nageuse ; - Le ou la candidate accompagne le ou la nageuse à remonter à bord du raft . ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE



3_Récupérer du matériel et le ramener à bord <i>Au cours de la descente en raft avec son groupe, l'un-e des participant-e-s perd sa pagaie dans l'eau.</i>	- Le ou la candidate récupère la pagaie depuis le raft ; - Le matériel est sécurisé et ne peut pas repartir dans le courant ; - Le ou la candidate utilise une stratégie pertinente au regard de la situation. ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE
4_Effectuer un lancer de corde <i>Le ou la candidate utilise sa corde personnelle ou prépare une corde qui lui est fournie pour l'épreuve, son couteau est accessible. Le ou la candidate lance la corde depuis le raft à un ou une nageuse en attente situé à une distance entre 5 et 10 mètres, la technique de lancer est libre. Il-elle ramène ensuite le ou la nageuse à bord du raft. Le ou la candidate dispose d'un seul essai.</i>	- La corde a atteint sa cible à savoir sur le ou la nageuse ou en dessous à condition qu'il ou elle puisse la récupérer en un mouvement de brasse maximum ; - Le ou la candidate se stabilise pour réaliser son intervention, la corde reste tendue, en veillant à ne pas immerger le ou la nageuse dans l'eau ; - Le ou la candidate tient compte des autres pagayeur·euse·s de l'embarcation pour ne mettre personne en danger ; - Il-elle n'enroule pas la corde autour de sa taille ni autour du bras ou de quel-qu'autre élément de son environnement. ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE
5_Réaliser un arrêt d'urgence <i>Pendant le parcours, l'un des deux évaluateur·rice·eur·s demande, sans prévenir, un arrêt de l'embarcation soit par un arrêt</i>	- Le ou la candidate réagit rapidement et utilise la technique de son choix pour immobiliser l'embarcation à l'endroit défini par les évaluateur·rice·eur·s. ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE



dès que possible, soit en indiquant le lieu précis de l'arrêt.	
6_Réaliser un mouflage <i>Le ou la candidate installe un mouflage simple avec renvoi en utilisant le matériel qu'il-elle a choisi. A l'aide de son dispositif il déplace une charge définie par les évaluateur·rice·eur·s et dans des conditions fixées par les évaluateur·rice·eur·s le jour de l'épreuve.</i>	- L'installation est réalisée sans hésitation ; - Le dispositif fonctionne de manière efficace, le déplacement de la charge est visuellement significatif. ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE